

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 DECEMBRE 2023**

Le SIX DECEMBRE deux-mil-vingt-trois à vingt heures trente, le Conseil municipal de Nuillé-sur-Vicoïn s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Mickaël MARQUET, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 30/11/2023

Etaient présents : Mmes et Ms Mickaël MARQUET, Sylvie RIBAUT, Mathias LORIEUL, Francine DUPE, Yannick COQUELIN, Katia CLEMENT, Séverine NAVINEL, Sébastien HUMEAU, Sabrina SOREL, Caroline THIBAUT, Yvette BELLANGER, Yoann PICHON,

Absents excusés : Mme Anais RENAUD qui a donné procuration à Mme Katia CLEMENT, M. Valentin AUSSANT qui a donné procuration à M. Mathias LORIEUL, M. Frédéric DORGERE qui a donné procuration à M. Mickaël MARQUET

Mme Sabrina SOREL est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Décisions modificatives budgétaires
- Tarifs communaux 2024
- Avis : enquête publique PIGEON GRANULATS LOIRE ANJOU – carrière Entrammes
- Emprunt : choix du partenaire bancaire
- Acquisition des parcelles AB386 et AB387

Informations et Questions diverses

M. le Maire informe que le point :

- Décisions modificatives budgétaires est supprimé
- Acquisition des parcelles AB386 et AB387 est modifié et porte uniquement sur l'acquisition de la parcelle AB387

L'ensemble des membres présents valide les modifications des points énoncés

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/11 2023

Le procès-verbal de la réunion du 08/11/2023 est approuvé par l'ensemble des membres du conseil

DCM2023-77 TARIFS MUNICIPAUX AU 01/01/2024

Mme Sylvie RIBAUT présente aux membres de l'assemblée, les tarifs proposés par la commission finances.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal valide les tarifs proposés par la commission finances annexés à la présente délibération.

TARIFS MUNICIPAUX 2024

				TARIFS AU 01/01/2024			
CONCESSIONS CIMETIERE							
2 m²		15 ans		105.00 €			
		30 ans		210.00 €			
1 m²	(enfant)	15 ans		56.00 €			
		30 ans		112.00 €			
cavurne		15 ans		105.00 €			
		30 ans		210.00 €			
case columbarium		15 ans		140.00 €			
		30 ans		280.00 €			
jardin du souvenir	taxe dispersion			44.00 €			
	mémoration dalle du souvenir (15ans)			105.00 €			
	plaque			97.00 €			
	modification plaques memoration jardin souvenir						
LOCATION DE LA SALLE DES FETES							
				Commune été	Commune Hiver oct à mars	hors commune été	hors commune Hiver
				72.00 €	82.00 €	72.00 €	82.00 €
Assemblée générale entreprises (en semaine)				- €		70.70 €	80.80 €
Assemblée générale organismes extérieurs				103.00 €	113.00 €	129.00 €	144.00 €
Vin d'honneur - concours de belote - galette des rois				154.00 €	170.00 €	206.00 €	227.00 €
Fête de famille				72.00 €	82.00 €	72.00 €	82.00 €
Fête de famille Cuisine				309.00 €	340.00 €	360.00 €	397.00 €
Fête de famille Week end				412.00 €	453.00 €	463.00 €	510.00 €
Fête de famille week end avec cuisine				309.00 €	340.00 €	309.00 €	340.00 €
Location a but lucrative ou commerciale (1ere journée ensuite degressif 1/2 tarif)				72.00 €	82.00 €	72.00 €	82.00 €
Location à but lucrative ou commerciale (Cuisine)				92.00 €	92.00 €	92.00 €	92.00 €
Forfait ménage sans la cuisine (2 heures)				124.00 €	124.00 €	124.00 €	124.00 €
Forfait ménage avec la cuisine (3 heures)				300.00 €	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Caution Bruit				200.00 €	200.00 €	200.00 €	200.00 €
propreté				300.00 €	300.00 €	300.00 €	300.00 €
dommage							
COMBINE SONORISATION							
Location				75.00 €			
Caution				1 910.00 €			
LOCATION TABLES ET BANCs							
Caution	La table			120.00 €			
	Le banc			70.00 €			
VIDEO PROJECTEUR							
Caution pour les associations comunales				150.00 €			
TENNIS							
				Gratuité de l'accès au terrain			
				Fermeture en période hivernale			
DROIT DE PLACE							
Un droit de place par semaine (tarif annuel)				120.00 €			
Deux droits de place par semaine (tarif annuel)				200.00 €			
Droit de place journalier (occasionel)				30.00 €			
Droit de terrasse			le m² pour la période de avril à sept	5.60 €			
MISE A DISPOSITION PERSONNEL COMMUNAL (Désordre causé par un tiers)							
Prix de l'heure				52.00 €			
Majoration dimanche et jours fériés 50%				78.00 €			
JARDINS							
Tarif annuel au 1er mars				62.00 €			
TERRAIN LA LANDE MARIE							
Tarif au 1er janvier			(l'hectare)	106.00 €			
PRATICABLES							
Le praticable		(12 unités de 2m²)		Commune 10.00 €		H.com 12.00 €	
gratuit pour les associations comunales				500.00 €		500.00 €	
Caution							
BOIS							
Bois non scié	chêne	(le stère - 3 stères pour 1 corde)		20.00 €			
	bois autr	(le stère - 3 stères pour 1 corde)		16.00 €			
Bois scié tout type de bois		(le stère - 3 stères pour 1 corde)		70.00 €			
FOIN							
Tarif à la tonne sur pied				44.00 €			
Droit de chasse				180.00 €			
Droit de chasse							
PORTAGE REPAS							
portage repas				8.10 €			

DCM2023-78 AVIS ENQUETE PUBLIQUE PIGEON GRANULATS LOIRE ANJOU- CARRIERE ENTRAMMES

M. le Maire rappelle aux membres de l'assemblée l'objet de l'enquête publique. La société Pigeon Granulats Loire-Anjou dont le siège social est à Laval et qui souhaite obtenir le renouvellement d'installations de traitement des matériaux extraits, d'une station de transit de matériaux de négoce et à l'accueil de matériaux inertes extérieurs destinés à être recyclés (concassage, criblage...) ou utilisés au remblayage, situés au lieu-dit « Les Pommerais » sur le territoire de la commune d'Entrammes (53260).

M. le Maire rappelle également qu'une enquête publique est ouverte du 20/11/2023 au 22/12/2023. Le dossier est disponible à la mairie d'Entrammes afin que les personnes intéressées puissent le consulter.

M. le Maire rappelle également qu'une note de synthèse a été transmise avec la convocation de la réunion du conseil municipal en date du 30/11/2023

Aussi, par 12 voix pour et 3 abstentions,

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de la société Pigeon Granulats Loire-Anjou

DCM2023-79 OFFRE DE PRET

M. le Maire expose de la nécessité de mobiliser des fonds dans le cadre du financement des opérations d'investissement en cours de réalisation et à venir.

Une offre a été reçue, avec deux propositions de durée.

- Du crédit agricole
- Montant : 485 000.00€
- Prêt à taux fixe – Echéances constantes
- Durée : 15 ans Taux : 4.80% - Echéance trimestrielle (11 385.93€)
- Durée : 12 ans Taux : 4.75% - échéance trimestrielle (13 314.24€)
- Frais de dossier : 500€
- Modalités de déblocage : phase d'anticipation de 6 mois maximum à compter de l'édition du contrat de prêt, avec un premier déblocage sous 3 mois.
- Taux durant la phase d'anticipation = taux d'intérêt + 0.40%
- Fin de validité de l'offre le 18/12/2023

Aussi, après délibération , par 5 voix pour une durée de 12 ans et 10 voix pour une durée de 15 ans, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide l'offre de prêt du crédit agricole pour une durée de 15 ans et autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

DCM2023-80 ACQUISITION DES PARCELLES AB387

M. le Maire informe les membres de l'assemblée que la parcelle AB387 est un chemin d'accès qui dessert deux parcelles la AB386 et AB385.

Cette parcelle appartient à deux propriétaires qui se partagent la surface à hauteur de 50/50
Aussi, le conseil municipal, valide l'acquisition de cette parcelle à hauteur de 5.00€ du mètre carré et précise que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur, autorise le Maire à signer tout document relatif à ces dossiers

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

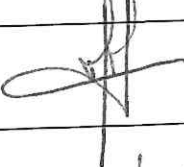
- Prochaines réunions du CM : le mercredi 24/01/2023 à 20h30
le mercredi 21/02/203 à 20h30
le mercredi 27/03/2023 à 20h30

Monsieur le Maire rappelle :

- De la distribution des colis de Noël le 16/12/2023 à 10h00

- Le marché de Noël le 15/12/2023,
- Les vœux du maire à la population : le 05/01/2024
- Les vœux du maire aux agents : 11/01/2024
- Le repas des aînés le 14/01/2024

*Après échanges sur les informations diverses et plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, M.
le Président lève la séance à 22h00*

<i>Le Maire, Mickaël MARQUET</i>	
<i>La secrétaire de séance, Mme Sabrina SOREL</i>	